



UNITE DE SOUTIEN DE L'INFRASTRUCTURE DE LA DEFENSE DE BRIVE-LA-GAILLARDE

Annexe 5 au RC
Descriptif technique synthétique du périmètre
du présent appel à candidature

OBJET DU MARCHE

19-23 - Bassin de Brive - Antenne La Courtine - Accord-cadre
à bons de commande pour l'exploitation, la maintenance,
la fourniture d'énergie et la garantie totale des installations
de chauffage, ventilation, climatisation, chambre froide et
des réseaux EF et ECS - P1/P2/P3

SOMMAIRE

ARTICLE 1. PERIMETRE GEOGRAPHIQUE.....	3
1.1. SITES CONCERNES PAR LE PRESENT APPEL A CANDIDATURE	3
ARTICLE 2. INDICATIONS GENERALES.....	3
2.1. CAMP DE LA COURTINE	3
2.2. CASERNE DES AUGUSTINES - DMD23	4
2.3. SAINT-SETIERS	4
ARTICLE 3. PRESENTATION SOMMAIRE DES PRESTATIONS.....	4
3.1. CAMP DE LA COURTINE (23)	4
3.2. DELEGATION MILITAIRE DEPARTEMENTAL (23)	4
3.3. SAINT SETIERS (19)	5

L'Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense (USID) de Brive-la-Gaillarde souhaite renouveler son marché d'accord-cadre à bons de commande pour l'exploitation, la maintenance, la fourniture d'énergie et la garantie totale des installations de chauffage, ventilation, climatisation, chambre froide et des réseaux EF et ECS-P1/P2/P3.

Le présent descriptif n'est pas exhaustif, il a pour objectif de donner au candidat la juste mesure du périmètre géographique et technique du marché. Il ne se substitue pas au CCTP et ses annexes qui seront remis en phase offre. Les éléments techniques présentés ne constituent pas une liste exhaustive des équipements à maintenir. Cette liste doit servir de base au candidat pour appréhender les éléments les plus dimensionnant ainsi que l'étendue du périmètre de la procédure.

ARTICLE 1. PERIMETRE GEOGRAPHIQUE

1.1. SITES CONCERNES PAR LE PRESENT APPEL A CANDIDATURE

Les sites concernés et dépendant de l'antenne USID de La Courtine sont :

DEPARTEMENT (23)	
CAMP DE LACOURTINE	
Immeuble / Code immeuble	Adresse postale
Camp de La Courtine / 230067001V	Quartier GENERAL BENOIT – BP 15 ; 23100 LA COURTINE
DELEGATION MILITAIRE DEPARTEMENTAL 23	
Immeuble / Code immeuble	Adresse
DMD 23 - Quartier Augustines / 230096002G	5 avenue de Laure BP 135 ; 23003 GUERET
DEPARTEMENT (19)	
SAINT-SETIERS	
Immeuble / Code immeuble	Adresse postale
Saint-Setiers (Audouze) / 190241001P	Lieu-dit Mont AUDOUZE ; 19290 SAINT SETIERS

ARTICLE 2. INDICATIONS GENERALES

2.1. CAMP DE LA COURTINE

Le périmètre le plus important à considérer dans le cadre du présent marché est le suivant :

- Surface de l'emprise utile : 62 378 425 m²
- Surface Hors Œuvre Nette : 130 600 m²
- Indication non exhaustive sur **le Camp bâti de La Courtine** : 7 000 ml de réseau de chauffage

Les installations techniques sont réparties sur plus de 100 bâtiments.

2.2. CASERNE DES AUGUSTINES - DMD23

Le périmètre à considérer dans le cadre du présent marché est le suivant :

- Surface de l'emprise utile : 1 202 m²
- Surface Hors Œuvre Nette : 832 m²

2.3. SAINT-SETIERS

Le périmètre à considérer dans le cadre du présent marché est le suivant :

- Surface de l'emprise utile : 12 998 m²
- Surface Hors Œuvre Nette : 187 m²

ARTICLE 3. PRESENTATION SOMMAIRE DES PRESTATIONS

3.1. CAMP DE LA COURTINE (23)

Le marché d'exploitation maintenance est de type MCI (Marché de comptage avec intéressement) et comprend les prestations suivantes :

- La fourniture d'énergie (biomasse et fioul) – prestation P1 avec un taux de couverture minimal en biomasse.
- L'exploitation et maintenance (préventive et corrective) des productions de chaleur – prestation P2 – Chaufferie centrale composée de 2 chaudières bois de 1200 kW et de 2 chaudières fioul de 3800kW pour l'appoint et le secours.
- L'exploitation et la maintenance (préventive et corrective) - prestation P2
 - a) Des sous-stations (nb 90)
 - b) Du réseau enterré (env 7 000 mL)
 - c) Des installations de chauffage et de production ECS y compris les réseaux de distribution
 - d) Les installations de climatisation y compris les réseaux
 - e) Les installations de ventilation (VMC – env 250 caissons, CTA, ...) y compris les réseaux
 - f) Les chambres froides (env. 25)
 - g) Les hottes de cuisines (cuisson et plonge – env 12)
 - h) Des pompes à chaleurs
 - i) Des chaudières et générateurs d'air chaud au fioul
- Le Gros Entretien et Renouvellement (GER) – Garantie totale ou P3 – limité à la chaufferie centrale

Les prestations comprennent la mise en œuvre d'une astreinte, d'une GMAO, d'une cellule de pilotage et d'optimisation énergétique tout en garantissant une continuité de fonctionnement des installations.

3.2. DELEGATION MILITAIRE DEPARTEMENTAL (23)

Le marché d'exploitation maintenance est de type MC (Marché de comptage) et comprend les prestations suivantes :

- L'exploitation et maintenance (préventive et corrective) d'une production de chaleur – prestation P2 – Chaufferie centrale composée d'une chaudière gaz de 88,7 kW
- L'exploitation et la maintenance (préventive et corrective)

- a) Des installations de chauffage et de production ECS (3 ballons électriques) y compris les réseaux de distribution
- b) Les installations de climatisation y compris les réseaux
- c) Les installations de ventilation (VMC – 3 caissons, CTA, ...) y compris les réseaux

3.3. SAINT SETIERS (19)

Le marché d'exploitation maintenance comprend seulement les prestations de maintenances correctives le cas échéant.